

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JANVIER 2016 A 20H00

Le dix-huit janvier deux mille seize à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Pascal PHILIPPOT Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. MOUCHARD Patrick, Mme JUBAULT-BREGLER Anne, M. GIRAULT Bruno, M. PRADES Guy, Mme MAC DAID Emma, M. VEZIEN Nicolas, Mme DAUSEND Sandra, Mme BASMOREAU Stéphanie, Mme DONZIER Emmanuelle, M LECOEUR Jean-Marie

Procurations :

Mme RYCKEBOER Danièle donne pouvoir à Mr LECOEUR Jean-Marie
M GALINIER-WARRAIN Gilles donne pouvoir à Mme JUBAULT-BREGLER Anne

Absente :

Mme DANET Clotilde

Nicolas VEZIEN, est élu secrétaire.

Convocation du 11 janvier 2016

Approbation du procès verbal de la séance précédente
Informations générales et délibérations

Ajout à l'ordre du jour approuvé à l'unanimité :

Délibération n°07/18.01.2016 : Monsieur BARBARA va quitter son poste à l'agglomération du pays de Dreux (Service Urbanisme) et remet donc sa délégation de signature à Mme Faustine MICHEL

FINANCES

ANNE JUBAULT-BREGLER

Délibération n°01/18.01.2016 : Demande de subvention pour le solde 2015 du Fonds Départementale de Péréquation pour un montant de 3 440.30 € **Approuvé à l'unanimité**

Le conseil municipal sollicite une subvention de 3 440.30 € au titre du Fonds Départemental de Péréquation 2015 pour les travaux et achats divers effectués en investissement depuis le début de l'année 2015.

Délibération n°02/18.01.2016 : Demande de subvention DETR pour la RD 933 3^{ème} Tranche **Approuvé à l'unanimité**

Dans le cadre de la circulation des personnes à mobilité réduite, le conseil municipal sollicite une subvention de la DETR pour un montant de 52 725.27 € concernant le projet RD 933 3^{ème} Tranche.

Délibération n°03/18.01.2016: Acceptation du don de l'association « La Sauvegarde du Patrimoine » **Approuvé à l'unanimité**

Le conseil municipal accepte le don de 3000€ de l'association « La Sauvegarde du Patrimoine » pour la restauration du Saint-Rémi dans l'église.

Délibération n°04/18.01.2016 : Règlement d'attribution du FDAIC **Approuvé à l'unanimité**

Pour faire suite à la demande du Conseil Départemental, le conseil municipal accepte les différentes propositions de modifications sur le règlement d'attribution des subventions du FDAIC.

AGGLOMERATION DE DREUX

PATRICK MOUCHARD

Délibération n°05/18.01.2016: Approbation du rapport du CLECT **Approuvé à l'unanimité**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport du CLECT

Vu le code général des impôts, notamment l'article 1609 *nonies C*,

Vu l'arrêté n°2015275-0002 du 2 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux,

Vu le rapport de la CLETC des 9 novembre et 1er décembre 2015 joint,

Vu la délibération du conseil communautaire du 14 décembre 2015,

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) se réunit après chaque transfert de compétences des communes à la Communauté (ou inversement lorsqu'une charge est rétrocédée à une commune). Elle évalue le coût des charges que les communes supportaient avant le transfert afin d'assurer la neutralité pour les budgets des communes et de l'intercommunalité.

Lors de sa séance du 24 novembre 2014, le conseil communautaire a adopté (délibération n°2014-566) le rapport de la CLETC du 18 novembre. Ce rapport traitait des compétences nouvellement transférées ou bien rétrocédées suite à la fusion à compter du 1er janvier 2014.

Il a cependant été constaté que, pour certaines problématiques, les informations fournies n'avaient pas permis d'aboutir à des montants de dépenses et de recettes suffisamment précis à ce stade.

Ainsi, la CLETC avait proposé des clauses de révision qui ont été adoptées à l'unanimité par le conseil communautaire. Il convenait donc de revoir les évaluations adoptées en 2014 pour prendre en compte ces clauses de révision des compétences « Transports scolaires » et « Assainissement ».

Par ailleurs, lors de sa réunion du 18 mai 2015, le conseil communautaire a approuvé différentes modifications statutaires et restitutions de compétences et notamment la création de la compétence facultative Pôles d'échanges multimodaux. Il convenait d'examiner les transferts de charges éventuels résultant de cette modification statutaire. Enfin, il est examiné la rétrocession de subventions versées avant la fusion par la communauté de communes du Thymerais à deux associations à vocation culturelle.

La CLETC s'est donc réunie à 2 reprises, le 9 novembre et le 1er décembre 2015. Lors de cette dernière réunion, elle a approuvé le rapport rédigé au terme de ses travaux. Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes du conseil communautaire, et de tous les conseils municipaux des communes membres (statuant à la majorité simple).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages décide :

D'APPROUVER le rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Délibération n°06/18.01.2016 : Nomination d'un délégué à la prévention de la délinquance auprès du conseil communautaire (CISPD) **Approuvé à l'unanimité**

Le conseil municipal nomme à l'unanimité Monsieur Pascal PHILIPPOT comme délégué à la prévention de la délinquance auprès du conseil communautaire (CISPD).

Délibération n°07/18.01.2016 : Monsieur BARBARA va quitter son poste à l'agglomération du pays de Dreux (Service Urbanisme). Mme Faustine MICHEL a été désignée pour assurer son remplacement ; La délégation de signature lui est donnée

Le conseil municipal approuve cette délégation et souhaite la bienvenue à Madame MICHEL

URBANISME

BRUNO GIRAULT ET STÉPHANIE BASMOREAU

Information : Débat du Conseil Municipal au sujet du PADD du PLU.

Le conseil municipal prend acte des évolutions de ce document qui le mettent en conformité avec les textes en vigueur.

Information : Acceptation du conseil municipal d'un avenant n°1 sur la révision du PLU pour un montant de 1800 € HT

Suite à un décret du 29.12.2015 sur la nouvelle mise en forme que doit avoir un PLU, un avenant a été demandé au cabinet d'étude BE-AUA afin de se mettre en accord avec cette nouvelle réglementation.

**CULTURE,
ASSOCIATIONS**

MANIFESTATIONS,

EMMANUELLE DONZIER ET GUY PRADES

Information : Point sur les vœux du Maire du 16.01.16

Le Conseil Municipal remercie Emma MAC DAID ainsi que la famille Ait Ben Zaiter, nos hôtes, pour cette magnifique réception. Plus de 200 invités étaient présents à cette très conviviale réception et ont pu s'entretenir avec les nombreux élus nationaux et départementaux dans une ambiance chaleureuse.

Information : Courrier reçu de l'association des « L'union des anciens combattants ».

Le conseil municipal a été le destinataire d'un courrier du Président de l'association des Anciens Combattants, concernant le versement des subventions dans lequel il faisait part de son mécontentement et du souhait de ne plus rien toucher à l'avenir, si la somme restait égale ou inférieure de celle perçue en 2015. Il rappelle à cette occasion l'importance du « devoir de mémoire » Le Conseil Municipal après en avoir débattu souligne que depuis plusieurs années la mairie assure seule et pleinement (organisation et financement) ce devoir de mémoire lors des commémorations et cérémonies (gerbes, réceptions, exposition comme en novembre 2014), et qu'il n'a donc pas de leçon à recevoir à ce sujet. De plus les subventions versées aux associations le sont pour palier et rembourser les frais engagés par elles au bénéfice de la collectivité. Le Maire en profite aussi pour souligner que dans une période de restriction budgétaire, les associations elles aussi doivent être vigilantes sur leurs dépenses, et que celles-ci n'ont pas pour but de se constituer de la trésorerie sans projets précis et justifiés.

COMMUNICATION

SANDRA DAUSEND

Information : Point sur le bulletin municipal.

Il est en voie de finalisation. Il sortira très prochainement.

Information : Carte de vœux

L'équipe a appréciée les cartes de vœux réalisées par Rima SALLOUM mais pour l'année 2016 le Maire souhaiterait que le format soit différent afin de pouvoir y glisser plus facilement les invitations aux vœux.

Il demande d'ores et déjà et dès que le temps le permettra de penser à faire de jolies photos pour la prochaine édition.

ENVIRONNEMENT

JEAN-MARIE LECOEUR ET DANIELE RYCKEBOER

Délibération n°08/18.01.2016: Enquête publique sur le plan d'épandage (Calciton) sur le territoire d'Eure et Loir (concernées 128 communes) de sous produits résiduels issus de traitements de papiers de la Société SCA TISSUE France
S'oppose à l'unanimité

Le conseil municipal désapprouve à l'unanimité le plan d'épandage sur notre commune. Le Maire va organiser l'ouverture d'une pétition contre ce programme qui sera disponible en mairie, à l'agence postale communale

JURIDIQUE

Gilles GALINIER-WARRAIN

Délibération n°09/18.01.2016 : Suite à donner à un mail d'injure à l'égard du maire dans l'exercice de ses fonctions reçu en mairie **Approuvé à l'unanimité**

Le conseil municipal décide de porter plainte contre l'auteur du mail d'injures reçu en mairie, ainsi que contre l'habitante de Berchères sur Vesgre qui a publié sur son profil lié aux réseaux sociaux des injures à l'encontre du Maire et des élus en général.

TRAVAUX

Pascal PHILIPPOT

Information : Point sur les travaux finis en 2015 ou en cours de réalisation et points sur les différents travaux qui pourraient être réalisés en 2016 après l'approbation du budget au mois de mars prochain

La RD 933 est terminée, l'aménagement de sécurité rue de la ville l'évêque est pratiquement fini, il ne manque que le marquage du ralentisseur et d'une place de stationnement au cimetière mais les conditions climatiques ne permettent pas les applications pour le moment.

Une campagne de peinture sur les bancs communaux est en cours et nécessite leur démontage pour son exécution en atelier. Ceux ci seront exécutés au RAL de la commune afin d'avoir une véritable homogénéité entre la signalétique, les candélabres et autres objets urbains.

L'aménagement du parc avance à grands pas, la 1^{ère} phase d'aménagement est terminée. La signalétique est en cours d'étude par Eure et Loir nature.

Afin d'anticiper les futurs projets 2016, madame JUBAULT-BREGLER demande à l'ensemble des commissions d'élaborer leurs budgets en y incluant leurs dépenses annuelles car la commission finance/travaux se réunit le 10.02.16.

PERSONNEL

Pascal PHILIPPOT ET ANNE JUBAULT-BREGLER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Danièle RYCKEBOER

Information : Suite au nouvel article de loi qui rend les CCAS facultatifs pour les communes de moins de 1500 habitants et qui permet la dissolution des CCAS existants pour ces mêmes communes, le conseil municipal propose aux membres du CCAS de Berchères de réfléchir à la dissolution de celui-ci. En effet cela permettrait un assouplissement des contraintes budgétaires (tenue de la comptabilité, élaboration du budget, vérification du compte administratif...). Par contre afin de garder les actions et la vigilance des membres du CCAS bénévoles auprès des habitants de Berchères une commission sociale serait créée, afin de continuer les missions sociales auprès des administrés. Cette commission serait constituée d'élus et d'habitants. La dissolution du CCAS sera donc soumise lors de la prochaine réunion de ses membres.

Délibération n°10/18.01.2016 : Arrêté participation Citoyenne**Approuvé à l'unanimité**

Dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance, et suite à la proposition de l'Etat avec aussi la participation de la Gendarmerie, la commune souhaite mettre en place un dispositif de participation citoyenne.

2 autres séquences suivront :

- Une réunion publique devra se tenir en présence du Sous-Préfet et de la gendarmerie. Ils expliqueront à la population en quoi consiste le dispositif.

- Signature d'une Convention

Information : Suite aux différentes incivilités, vols et dégradations de plus en plus nombreuses, le Conseil Municipal envisage d'installer des caméras vidéo suite aux multiples dégradations que la commune a subies récemment.

En effet au cours de l'année 2015 la commune et nos concitoyens ont été victimes de multiples dégradations. Le Conseil a demandé à Monsieur Nicolas Vezien en collaboration avec la gendarmerie et en tenant compte de l'expérience des réalisations faites sur Anet et la Chaussée d'Ivry de travailler sur ce sujet.

Le maire va prendre contact avec Monsieur le Sous Préfet pour en étudier les modalités juridiques et aides financières

INFORMATIQUE

Guy PRADES

SYNDICATS**SIRP :****VAUCOULEURS :****BASSE-VESGRE :****SIEPRO :****SMICA :****SICAE ELY :**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30